

Quimper

mercredi 03 mars 2010

Grève à l'Afobat : les apprentis renvoyés chez eux



Hier, dès 14 h, soit une demi-heure après le début de la grève, la direction a renvoyé les apprentis chez eux. Aujourd'hui, ils devaient retourner dans les entreprises où ils effectuent leur apprentissage.

Les personnels de l'Afobat, qui se battent pour la réintégration de Nicolas, un animateur du centre de formation, sont en grève illimitée depuis hier. La semaine de cours est annulée.

Grève illimitée

Le conflit social se durcit à l'Afobat. Comme prévu, hier, à 13 h 30, la totalité des personnels de ce centre de formation aux apprentis des métiers du bâtiment ont cessé le travail. Ils exigent la réintégration de Nicolas, un animateur licencié pour faute grave fin janvier. La direction reproche à ce dernier d'avoir laissé un élève sans surveillance à l'infirmerie. Après deux précédentes journées de mobilisation, ainsi qu'une conciliation et une médiation inefficaces, les salariés ont donc opté pour la grève totale et illimitée.

Apprentis en entreprise

En réaction, la direction du centre a dû se résoudre à renvoyer chez eux les 200 apprentis qui devaient avoir cours cette semaine. « **Nous n'avons pas les moyens de garantir de bonnes conditions de sécurité**, justifie le directeur du centre, Hervé Thomas. **Ils repartent donc chez eux et retourneront dans les entreprises où ils font leur apprentissage demain.** » Pour ce groupe d'apprentis, c'est déjà la troisième semaine de cours annulée. « **On est d'accord avec eux, mais si on n'a pas le CAP à cause de ça, ça craint** », lance ainsi un des jeunes. « **On comprend leur mouvement mais pas pourquoi ça dure si longtemps** », lance un autre, quittant le bâtiment, hier, vers 14 h, avec son sac sur le dos

Les administrateurs s'expriment

Silencieux jusqu'à présent, les deux représentants de la CGT, au conseil d'administration ont finalement pris position eux aussi, hier. À l'instar des personnels, ils exigent la réintégration de l'animateur. Ils demandent aussi que les rôles du conseil d'administration et du directeur soient clairement définis dans cette affaire. Enfin, ils dénoncent « **la publicité honteuse** » qui « **ternit l'image** » du centre et en impute la responsabilité au directeur et au président du conseil d'administration.

Mettre la pression

Les salariés grévistes veulent désormais rallier à leur cause les entreprises dans lesquelles les élèves font leur apprentissage. « **Nous allons les contacter pour qu'au travers de leur syndicat, ils fassent pression sur la direction**, explique Marie-Pierre Bariou, porte-parole du personnel. **Nous allons aussi travailler en direction de nos financeurs, conseil régional, fédération du bâtiment, pour obtenir leur soutien.** » Hier soir, malgré le départ de tous les apprentis, les personnels ont voté en faveur de la poursuite de la grève. Ils doivent se réunir ce soir pour décider de la suite du mouvement.

La direction met la pression sur les apprentis



La totalité du corps enseignants et des animateurs du centre se sont mis en grève illimitée, hier, à 13 h 30.

Durant les vacances, le directeur de l'Afobat, le centre de formation des apprentis aux métiers du bâtiment, a adressé un courrier à l'ensemble des élèves. Il explique que « **Le 15 février dernier, quelques apprentis ont pris l'initiative de faire grève vers 13 h 30** » dans le cadre du conflit social en cours (lire ci-dessus).

Après avoir rappelé les obligations d'assiduité des apprentis aux cours

dispensés par le CFA, il ajoute : « **Aucun élément extérieur ne peut justifier que vous ne suiviez pas les cours** ». Avant de poursuivre : « **Vous n'êtes aucunement concerné(e)s par une grève quelle qu'elle soit concernant le fonctionnement du CFA** ». Pour conclure, le directeur mettait en garde les apprentis sur « **les conséquences** » que ces faits de grève « **pourraient avoir sur la validation de [leur] formation** ».

Pour les représentants du personnel, il s'agit d'une nouvelle tentative d'intimidation. Eux-mêmes avaient reçu un courrier du président du conseil d'administration les menaçant de poursuite judiciaire si le mouvement se poursuivait. Du côté des apprentis et des familles, c'est plutôt l'incompréhension : « **Mes parents pensaient que j'avais fait une connerie mais même pas** », raconte l'un d'entre eux.